

Limiter l'émission de gaz à effet de serre par l'activité agricole

L'agriculture est actuellement l'une des activités économiques contribuant le plus à l'effet de serre (jusqu'à 26% selon certains calculs¹). Cet état de fait est dû pour l'essentiel à trois raisons :

- le mécanisme de digestion des animaux, qui conduit à dégager d'importantes quantités de méthane;
- l'usage d'engrais chimiques, qui dégagent d'importantes quantités d'oxyde d'azote lors de leur épandage et de leur dégradation dans les sols (sans compter l'énergie nécessaire à leur fabrication) ainsi que l'usage des pesticides phytosanitaires qui représentent environ la moitié des GES de l'agriculture, en tout 12% du total des GES (Réseau Action Climat) ;
- le transport des « intrants » (engrais, pesticides, aliments pour animaux) et des produits agricoles, sur de très grandes distances.

Pour réduire l'effet de l'agriculture sur le climat, il est donc indispensable d'agir à différents niveaux.

Rationaliser l'élevage en France

La part accordée aux produits carnés dans notre régime alimentaire est disproportionnée (une alimentation équilibrée ne nécessite de la viande qu'une à deux fois par semaine) et la majorité des protéines végétales produites sont consacrées à l'alimentation du bétail. Par ailleurs, la prépondérance de l'élevage dans certaines régions françaises est incohérente sur le plan économique comme sur le plan agronomique. Il est donc parfaitement possible de réduire la place de l'élevage dans l'organisation agricole française tout en dispersant cette activité sur le territoire.

Pour autant, il ne s'agit pas de le supprimer, ni de le réduire de façon trop drastique. En effet, l'existence de petits ateliers d'élevage est indispensable dans des systèmes de cultures équilibrés : l'élevage permet d'apporter de la matière organique (préférable à des engrais chimiques) et il justifie le maintien de prairies (nécessaires pour l'apport d'azote organique, pour la structuration du sol, pour la gestion des herbes indésirables ... et pour la biodiversité sauvage). De plus, des régions entières ont besoin de l'élevage pour maintenir une activité agricole lorsque aucune culture mécanisée n'est possible (montagnes, marais...) - d'autant que ces territoires sont souvent des refuges extraordinaires pour la biodiversité sauvage. Ainsi, il n'y aurait plus de Grand Téra dans les Alpes si les sous-bois n'étaient pas dédensifiés par les troupeaux de moutons. Et puis, nous devons le reconnaître, nos habitudes alimentaires ne peuvent pas changer du jour au lendemain : beaucoup ne pourront diminuer leur consommation de viande que très progressivement, et partiellement.

L'objectif des Verts n'est donc certainement pas de contester la légitimité de l'élevage, mais d'en préciser les domaines de pertinence :

- comme atelier complémentaire pour des systèmes de cultures équilibrés,
- comme activité économique et régulateur écologique dans des milieux à préserver (montagnes, zones humides...).
- la mise en place systématique d'unités de méthanisation/compostage des effluents est aussi un moyen de faire baisser l'émission de méthane issu des fumiers et lisiers.

A l'inverse, les régions ultra-spécialisées en élevage, notamment hors sol, devront progressivement se diversifier dans des activités plus végétales, notamment dans le « grand ouest » de la France. Il n'est pas question évidemment de pénaliser les exploitations existantes, mais de favoriser leur évolution vers des systèmes plus cohérents. Il s'agit ici

¹ Jean-Marc Jancovici, spécialiste de la question

d'une évolution à long terme, par le choix d'attribution des aides à l'installation et par les soutiens aux filières végétales dans les régions considérées.

Réduire l'emploi des engrais chimiques²

La lutte contre l'effet de serre est l'une des bonnes raisons de réduire drastiquement l'usage des engrais chimiques. Les Verts définiront, en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles et l'ensemble des représentants des citoyens (associations de protection de l'environnement, élus locaux, associations de consommateurs), un plan de réduction des engrais chimiques. L'objectif sera de diminuer leur usage de 30 % au moins à l'issue de la mandature.

Ce plan de réduction s'appuiera notamment sur l'obligation à des rotations plus diversifiées (qui restaurent la fertilité naturelle), sur le développement de l'agriculture biologique, et sur le renforcement de la recherche agronomique en faveur des alternatives aux produits chimiques.

Réduire drastiquement les transports liés à l'agriculture

Si le transport doit être limité, il n'est vraisemblablement pas le contributeur en gaz à effets de serre le plus important dans la bilan global des produits agricoles : le poids de la distribution (emballage compris) serait 4 fois moins important que celui de la production.

Actuellement, un veau né en Bourgogne est généralement élevé en Italie, puis abattu et mangé à nouveau en France. Un porc élevé en Bretagne est nourri avec des aliments (souvent OGM) venus d'Amérique Latine. Un blé cultivé dans le Bassin Parisien est stimulé par des engrais et protégé par des pesticides, issus parfois de l'autre bout du pays voire de l'autre bout du monde... Nous devons ajouter à ce tableau la concentration des abattages (liée à la disparition des « petits » abattoirs départementaux, et qui ajoute encore des allers-retours inutiles), le regroupement des palettes alimentaires dans des grandes centrales d'achat avant d'être de nouveau dégroupées dans les magasins, l'importation de produits cultivés sur place (notamment de produits issus de l'agriculture biologique pour répondre à la hausse de la demande, puisque la production reste confinée). Et nous pourrions y ajouter la nécessité de transporter des millions de bouteilles d'eau pour pallier la pollution des eaux rendant celle du robinet impropre à la consommation (11% des Français consomment actuellement de l'eau en bouteille du fait de leur méfiance vis-à-vis de la qualité de l'eau du robinet). Des milliards de kilomètres sont parcourus chaque année par nos aliments et leurs « intrants ».

La lutte contre l'effet de serre impose de « relocaliser » au maximum l'économie agricole, en favorisant les circuits les plus courts possibles. Ici encore, il ne s'agit pas d'une révolution utopiste : il va de soi que l'Ile-de-France ne peut pas nourrir Paris à elle seule, et des échanges à longue distance seront encore nécessaires. Mais il convient de les limiter à leur juste nécessité.

Les Verts favoriseront les solutions permettant de réduire les transports agricoles et alimentaires :

- soutien important aux agricultures dites « autonomes » (c'est-à-dire produisant elles-mêmes l'alimentation de leur bétail, sans avoir recours aux importations sud-américaines,

² - La consommation d'engrais azotés augmente (2,1 millions de tonnes d'unités d'azote en 1992 à 2,5 millions en 2000), notamment du fait de l'effondrement des surfaces consacrées aux légumineuses (- 3,3 millions d'hectares depuis 1960). Les excès de fertilisation sont estimés par le ministère de l'Agriculture à 435 000 tonnes par an sur ces 10 dernières années, par l'OCDE à 1.590.000 tonnes et par SOLAGRO/ENITAB à plus de 2 millions de tonnes (les écarts résultent des différences de méthodes de calcul). Une meilleure gestion de l'azote organique « existant » et au redéploiement des légumineuses permettrait d'économiser au moins 1 million de tonnes, ce qui permettrait d'importantes économies d'énergie (il faut 1,5 litres de fioul pour produire une unité d'azote de synthèse) et monétaires pour les agriculteurs (baisse des charges de 0,57 euros par unité d'azote achetée et absence de redevance sur les excédents d'azote). Un redéploiement des légumineuses aurait aussi pour avantage d'accroître la production de protéines dont la France est déficitaire (nous importons chaque année 4 millions de tonnes de tourteaux de soja).

et réduisant le recours aux intrants chimiques) : agriculture biologique, agriculture durable... ;

- soutien à la structuration des groupes et projets locaux de consommations (dont les AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ;
- encouragement à l'engraissement local des bovins-viande (aide de trésorerie pour les premières années) ;
- aide à la réouverture des abattoirs départementaux ;
- aide à la mise en place d'unités locales de transformation des produits (inspirée par exemple de l'expérience des fruitières ou des CUMA)
- priorité accordée aux filières agricoles locales et régionales dans tous les achats publics ;
- soutien aux initiatives réduisant les intermédiaires et les déplacements (points de vente collectifs de producteurs, petits ateliers de transformation...)
- réforme de la réglementation européenne pour reconnaître les spécificités sanitaires des ateliers « fermiers » de découpe, de transformation et de commercialisation.

Développer les huiles végétales brutes pour le matériel agricole (cf fiche HVP)

Les « agrocarburants » ne sont pas une solution à grande échelle pour réduire l'effet de serre. En effet, s'il fallait remplacer 10 % de nos carburants par des agrocarburants, il serait nécessaire d'y consacrer un tiers de nos surfaces agricoles. Non seulement ce ne serait agronomiquement pas viable (car les cultures énergétiques ne peuvent pas être cultivées trop souvent sur la même parcelle), mais cela ne modifierait le problème que de façon marginale (réduction de 1% des GES émis globalement).

En revanche, les « huiles végétales brutes » (ou « huiles végétales pures ») peuvent être une contribution locale intéressante. Elles consistent en des cultures mixtes (utilisées à la fois pour produire du tourteau alimentant le bétail, et de l'huile pour faire tourner les tracteurs), représentant entre 10 et 15 % des surfaces d'une exploitation, et évitant aux agriculteurs de consommer du fuel. Leur impact sur les surfaces est gérable agronomiquement, il ne compromet pas la production alimentaire, et il permet aux agriculteurs de réduire très nettement leur consommation de fuel. Ces huiles seront encouragées et légalisées, et l'adaptation des moteurs des tracteurs sera organisée de façon à être réalisée correctement.

Mettre en place de façon systématique des unités de méthanisation des déchets

Les biodéchets ramassés lors de la collecte des ordures ménagères, les produits issus de l'entretien végétal des collectivités et particuliers et les fermentescibles issus des élevages doivent être regroupés de façon à produire du méthane dans des unités de fermentation, puis compostés et distribués pour amender les terres.

On obtient ainsi, via cette opération, quatre effets positifs :

- 1) on fait considérablement baisser le taux d'émission du méthane dans l'atmosphère
- 2) on se procure ainsi une source d'énergie souple, modulable avec les autres énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire
- 3) cette activité fournit de l'emploi rural non délocalisable
- 4) après compostage, on obtient un amendement d'excellente qualité, capable de remplacer les engrais chimiques.